



NOTE D'INFORMATION

Chers parents,

Pour l'inscription de votre enfant au séjour enfance, vous devrez constituer son dossier. Pour cela, vous avez la possibilité de nous transmettre certains documents demandés, par mail à l'adresse suivante : alsh.abondant@dreux-agglomeration.fr

Les pièces à remplir pour constituer votre dossier d'inscription :

- ✓ Une fiche d'inscription famille/enfant
- ✓ Une fiche sanitaire
- ✓ Un règlement intérieur
- ✓ Une autorisation de photographie

Les documents à nous transmettre pour compléter votre dossier :

- ✓ Photocopie de l'avis d'imposition 2022
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile et activités extrascolaires pour l'année 2022/2023
- ✓ Photocopies du carnet de vaccination
- ✓ Chèque(s) d'acompte
- ✓ Attestation CAF (VACAF et/ou quotient familial)
- ✓ Justificatif colos apprenantes :

Les dossiers sont à retourner au plus tard le **17 octobre 2022**, à l'Accueil de loisirs d'Abondant ou à la MSAP d'Anet.

En cas de non-retour dans les délais, la place sera réattribuée.

Contacts :

Yves BRIAND : alsh.abondant@dreux-agglomeration.fr ou au : 06.02.09.03.04.

Cordialement.

Yves BRIAND
Directeur séjour Toussaint